

ANNEXE A

Circulaire n°2021-031 du 09/03/2021

**Stage de réussite en CM1 et CM2 des congés de printemps année scolaire 2020-2021
Document à retourner au rectorat – DEEP 2, avant le 29 mars 2021**

Etablissement : -----Code RNE : -----

Adresse : -----

Nom et Prénom de l'enseignant	Grade	Etablissement d'exercice	Session des congés de printemps : 5 jours, à raison de 3 heures par jour, entre le 19 avril et le 30 avril 2021 (Cocher la session retenue)		Noms des élèves	CM1 ou CM2 (préciser le niveau de chacun des élèves) – entre 3 et 6 élèves par stage
			Du lundi 19 avril au vendredi 23 avril 2021 inclus	Du lundi 26 avril au vendredi 30 avril 2021 inclus		

Cachet et signature du chef d'établissement